

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## NEIGE ET PHENOMENES GLISSANTS

Le département du Gers est maintenu en vigilance météorologique orange pour le phénomène neige-verglas, ce jour.

Après l'épisode neigeux de cette matinée, la situation s'améliore cet après-midi.

**Sur le réseau des routes nationales**, les véhicules légers peuvent circuler partout mais les poids lourds stockés sur certains bas-côtés ou accidentés peuvent encore parfois gêner les déplacements comme à Labéjan sur la RN 21.

La route départementale 6 à hauteur de Perchède **est fermée à toute circulation** dans les deux sens le temps d'évacuer un poids lourd couché.

Le reste du réseau départemental est aux deux tiers déneigé.

**Sur le bassin auscitain**, des plaques de verglas se sont formés à certains endroits. Elles sont traitées par les services du Conseil général.

Le Conseil Général, compte tenu des prévisions météorologiques pour la matinée de demain a décidé de suspendre les transports scolaires pour la journée du mercredi 4 février.

Au vu de l'amélioration ponctuelle des conditions de circulation, la cellule zonale de circulation routière a décidé de permettre à nouveau, à partir de ce début d'après-midi, la circulation des poids lourds dans le département.

Cependant, Météo-France prévoit un fort risque de gel dans la soirée et la nuit prochaine, qui interviendra sur des sols et des chaussées humides. **En conséquence, la circulation des poids lourds risque d'être de nouveau limitée, compte tenu des risques de verglas.**

**Les transporteurs sont invités à consulter les informations du CRICR et sur les sites internet de l'Etat et du Conseil Général.**

**Rappels des consignes de sécurité concernant la neige et le verglas :**

- **Aux usagers de la route, évitez les déplacements et soyez prudents si vous devez absolument vous déplacer :**
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation auprès du centre régional d'information et de circulation routière (CRICR).

.../...



Liberté . Egalité . Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

- Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- **A tous, protégez votre intégrité et votre environnement proche :**
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégagant la neige devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
- **N'utilisez pas pour vous chauffer : des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero, etc...), des chauffages d'appoints à combustion en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.**

#### Informations sur :

- **Les transports scolaires :** Renseignements : Conseil Général [www.cg32.fr](http://www.cg32.fr) ou **0 820 200 229**
- **Conditions de circulation sur les grands axes :** N° Vert 0 800 100 200 (appel gratuit depuis un poste fixe) [www.bison-fute.equipement.gouv.fr](http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr)
- **Conditions de circulation sur les routes nationales de notre région :**
  - [www.dirso.fr/viabilitehivernale/](http://www.dirso.fr/viabilitehivernale/)
  - [www.inforoute-dir-centre-ouest.fr/](http://www.inforoute-dir-centre-ouest.fr/)
- **Conditions de circulation dans le Gers** (en cas d'événements climatiques importants) : [www.gers.gouv.fr](http://www.gers.gouv.fr)

Le Préfet,

Jean-Marc SABATHÉ



Contact Presse : Service départemental de la communication interministérielle de l'Etat -

Tél. 05.62.61.43.68 - Portable . 06.34.31.26.98 - Fax. 05.62.05.47.09

Y:\COMMUNIQUES\COMMUNIQUES 2015\SECURITE\Cneige0315-13h.doc